

Relevé de délibérations et avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU)

Auteur :	Destinataires :	- Direction Générale des Services
- Stéphane Valat	Copies :	- Marie Mellac - Lionel Larré

Nombre de membre présents	13
Nombre de membres représentés	13

1. La CFVU a approuvé à l'unanimité des votants le procès-verbal de la séance du 7 mars 2024 ;
2. La CFVU a approuvé par 14 voix pour et 2 voix contre le projet de message d'information portant sur l'organisation des évaluations de fin de semestre et de fin d'année que le président va communiquer aux étudiants ;
3. La CFVU a approuvé à l'unanimité des votants la convention de partenariat entre l'université Bordeaux Montaigne et l'université de Bordeaux relative au master Mention Archéologie, sciences pour l'archéologie, parcours Archéométrie ;
4. La CFVU a approuvé à l'unanimité des votants les conventions relatives aux classes préparatoires à l'Enseignement Supérieur – Classe d'approfondissement en Arts plastiques entre l'université Bordeaux Montaigne et les lycées partenaires, à savoir :
 - Lycée René-Josué Valin - La Rochelle,
 - Lycée Arsène d'Arsonval - Brive La Gaillarde
 - Lycée Evariste de Parry - La Réunion,
5. La CFVU a approuvé à l'unanimité des votants le renouvellement du double-diplôme de Master en Urbanisme et Aménagement entre l'université Bordeaux Montaigne et l'Università degli Studi di Firenze ;
6. La CFVU a approuvé à l'unanimité des votants la convention de Convention de double-diplôme de Licence en Langues Etrangères Appliquées – Anglais Italien entre l'université Bordeaux Montaigne et l'Alma Mater Studiorum – Università di Bologna ;
7. La CFVU a approuvé à l'unanimité des votants l'ouverture du module 3 du Diplôme universitaire de Grec à la rentrée 2024/2025 ;
8. La CFVU a émis un avis favorable unanime pour l'attribution d'une subvention de 540€ de l'UFR Humanités à Association des Sciences Archéologiques (ASA) pour la prise en charge de mobilités pour conférence à but pédagogique ;
1. La CFVU a été informée :
 - De l'état d'avancement de la Réforme de la formation des enseignants ;
 - De l'état des candidatures confirmées pour l'admission en Licence et Master ;
 - Des subventions attribuées dans le cadre de la commission FSDIE aide aux projets

Pessac, le 18/04/2024.

Le Président de l'université Bordeaux Montaigne,

Lionel Larré

Signé